



ASSOCIATION DES CYCLOS-RANDONNEURS DE VILLEPREUX

Association loi 1901 J.O. N° 27 du 5 juillet 1997 enregistrée sous le N° 783009089

F.F.C.T. 04151 LIGUE Ile de France Code APE : 926 C

N° APS : 078-09ET0032 Agrément jeunesse et sport : 78802

SIREN : 480026731 - SIRET : 480 02673100012

Recensement de la sécurité

Organisation d'une manifestation sportive non motorisée sur une voie publique ou ouverte à la circulation publique, sans classement final des participants.

Dimanche 31 mai 2026

Randonnée cyclotouriste – 4 parcours

- La Cyclo Villepreusienne
 - circuit 1 : 48 km
 - circuit 2 : 78 km
 - circuit 3 : 110 km
 - circuit 4 : 160 km

Départ et arrivée de la randonnée :

Complexe sportif Alain Mimoun
78450 VILLEPREUX

Recensement des dispositions assurant la sécurité et la protection des participants et des tiers :

- Notre club dispose de 5 titulaires du PSC1, d'une animatrice sécurité, 2 initiateurs. Les initiateurs, l'animatrice sécurité et des titulaires du PSC1 seront répartis sur le site du départ et de l'arrivée, complexe sportif Alain Mimoun à Villepreux, mais aussi sur les points de contrôles intermédiaires à Boissets et à Thoiry.
- Le site de départ et les points de contrôles intermédiaires disposeront d'une trousse de secours
- Le règlement de la manifestation dans lequel sont rappelées les règles et consignes de sécurité (rappel du code de la route – rappel des numéros de secours) est mis à disposition de l'ensemble des participants et est affiché sur le lieu de départ au complexe Alain Mimoun à Villepreux.
- Chaque participant recevra un carton de route.
- Les voitures suiveuses sont interdites sur le parcours

Pour l'association, son président

Pascal LOPEZ